

Charte

Née en septembre 2016 du regroupement entre Trempl'Intérim et le Semestre de Motivation, l'ARPI « Association Régionale Professionnelle pour l'Insertion » organise différentes mesures d'insertion pour ses participants, jeunes ou adultes, par le biais de formations, d'ateliers ou de postes en réseau.

Mission

- L'ARPI place ses participants au centre de ses préoccupations. Elle les soutient en organisant et développant des programmes d'insertion professionnelle, en fonction des attentes et des besoins de ses différents partenaires, tout en respectant les normes de sécurité en vigueur éditées par la SUVA.

Vision

- « Ensemble » pour une insertion professionnelle optimale, rapide et durable.

Valeurs

- Respect de l'intégrité des participants
- Empathie et écoute
- Favorisation de l'expression et de l'affirmation de soi
- Encadrement de qualité et professionnalisme selon la certification eduQua

Collaborateurs

- L'ARPI attache une grande importance au maintien, ainsi qu'au perfectionnement des compétences de ses collaborateurs. Elle encourage la formation continue.
- Les collaborateurs adhèrent à l'application de ces valeurs et respectent ces lignes directrices.

Sandra Moulin-Michellod
Présidente de l'ARPI



Fred Gerster
Directeur de l'ARPI

